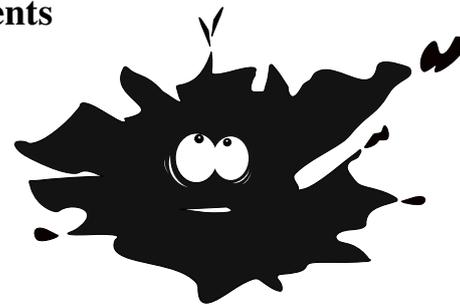


Hors sujet – Communication écrite

28 – Formats et échanges de documents



Durée : 10 à 15 minutes

Quatrième fiche sur le travail de communication écrite.
PS : ces taches ne veulent vraiment pas partir, quelle plaie !

8 – Export PDF et formats d'échange des documents

Certains d'entre vous ont peut-être déjà été confrontés au problème de documents qu'ils ne peuvent pas ouvrir, ou dont la mise en page semble avoir un (gros) souci.

Ceci est du au **format** dans lequel est enregistré le document, et aux problèmes de compatibilité entre les logiciels et les différents systèmes d'exploitation (voir la fiche 13). On appelle cela des problèmes de "**portabilité**".

Sans rentrer dans les détails "politiques", certaines sociétés qui éditent des logiciels pourtant très utilisés ne se soucient pas beaucoup du respect des standards, même si lesdits standards ont été créés par eux !

Résultat, l'échange d'information en devient compliqué pour l'utilisateur.

En pratique, heureusement, il existe un standard qui est assez bien respecté depuis sa création (notamment parce qu'il a été diffusé à tous gratuitement), et dont l'objet est de permettre la diffusion des documents entre les différents systèmes : le format "PDF" (pour Portable Document Format).

Souvent présenté comme un format de document que l'on ne peut plus modifier, ce qui est faux, comme je vous l'ai indiqué sur la fiche 24, son intérêt est essentiellement de permettre l'échange de documents entre tous les systèmes tout en conservant la présentation du document, un peu comme les images dont les morceaux ne se déplacent pas les uns par rapport aux autres !

C'est pour cette raison qu'il est grandement préférable, lorsque vous voulez envoyer un document à une autre personne, **d'exporter** le document au format PDF.

Attention tout de même, si vous souhaitez que votre interlocuteur puisse modifier le document, ou le corriger, il est préférable de le diffuser dans sa version originale, et de vérifier que votre interlocuteur dispose du même logiciel que vous pour le modifier.

C'est là que les logiciels libres (comme la suite Libre Office) sont intéressants, car ils sont le plus souvent disponibles pour tous les systèmes d'exploitation, et gratuits, ce qui permet à tout le monde de les utiliser, et de disposer de leur dernière version. En plus, Libre Office utilise aussi un format de document standard et gratuit : le format "ODF" (pour Open Document Format), décliné en différents sous-format pour les fichiers texte (.odt), tableur (.ods), dessin (.odg), présentation (.odp) ...

9 – Archives et formats (pour changer)

Un autre problème courant lors de l'échange de documents est de devoir envoyer plusieurs documents en même temps, voire plusieurs dizaines de documents.

Si vous ajoutez chaque document individuellement à votre message, votre interlocuteur risque de devoir enregistrer chaque document individuellement, ce qui peut lui prendre beaucoup de temps.

Pour éviter ce problème, il est possible d'utiliser des formats d'**archivage** de données, qui sont le plus souvent associés à des solutions de **compression** des données, ce qui a l'avantage de vous permettre d'envoyer un seul

document, plus petit que la somme des documents, et même plus petit que la somme des documents compressés au même format !

Attention cependant, comme pour presque tous les types de documents en informatique, il existe des formats ouverts, supportés sur tous les systèmes par des logiciels libres (et donc le plus souvent gratuits), et des formats propriétaires, qui ne sont pas disponibles partout, et qu'il faut parfois payer pour pouvoir les utiliser !

Je vous conseille le logiciel 7zip (<https://www.7zip.org>), un logiciel libre, qui est en plus l'un des plus performants, et supporte de très nombreux formats de compression, dont le très performant format "7z", ou le très répandu format "ZIP".

Préférez un de ces formats lorsque vous voulez partager des documents, ou que vous souhaitez les conserver longtemps et que vous voulez être sûr de pouvoir les ouvrir à nouveau dans quelques années !

10 – Poids lourds



Une erreur commune lors de l'envoi de mails est l'ajout de pièces jointes trop volumineuses.

Même si le débit de nos connexions à Internet est de moins en moins limité, l'utilisation de pièces jointes doit respecter certaines "bonnes pratiques", toujours par respect de votre (ou vos) interlocuteurs, mais aussi pour le respect de l'environnement (si si !).

Lorsque vous envoyez un mail, il va être copié sur plusieurs machines, et peut y rester même après que vos interlocuteurs l'aient reçu. Si ce mail est très volumineux, ce sont autant de ressources supplémentaires nécessaires en disques durs pour enregistrer les données et en équipements réseau et en énergie pour les transférer.

Lorsque vous voulez partager de gros documents (comme des photos ou des vidéos) avec plusieurs personnes il est donc préférable d'utiliser des solutions dédiées au partage de documents, qui vous donneront un simple lien à partager à vos interlocuteurs pour qu'ils aient accès à la ressource que vous voulez partager !

Malheureusement, sur ce point, je ne peux pas vous donner de liens vers une solution qui serait "meilleure" que les autres car cela change selon le type de documents, et que le stockage des données n'est pas "gratuit" (disques durs, serveurs, énergie pour les faire fonctionner, ...), ce qui fait que les solutions vous proposant un stockage gratuit sont souvent celles qui respectent le moins votre vie privée ... et qui tirent profit de vos données pour gagner des sous.

Votre fournisseur d'accès à Internet est parfois une bonne alternative si il vous propose un service de stockage en ligne, puisqu'il est payé par votre abonnement d'accès à Internet.

Il existe aussi des solutions d'auto-hébergement, qui fonctionnent sur des micro-serveurs très peu gourmands en énergie et en ressources, mais leur mise en place n'est pas triviale, leur administration nécessite quelques connaissances pour que le tout reste sécurisé, et si vous n'en avez pas un besoin important et très régulier, ces solutions consomment tout de même plus de ressources que l'utilisation de serveurs regroupant les données de dizaines ou de centaines de milliers de personnes.

C'est tout pour cette fiche, on se retrouve sur la suivante !

PS : Puisqu'il s'agit pour certains de la dernière séance de l'année je n'ai pas mis de travail à faire, mais vous pouvez bien entendu me poser des questions si il y a des points qui ne sont pas clairs !